



Communiqué des Fédérations CGT, SOLIDAIRES, FO, CFDT, CFTC-UNSA

ACTION SOCIALE : L 'INACCEPTABLE !

Ce 5 juillet 2012, les fédérations CGT, SOLIDAIRES, FO, CFDT, CFTC-UNSA réunies en CNAS (conseil national de l'action sociale), ont décidé de quitter la séance afin de manifester leur mécontentement face à l'attitude méprisante de l'administration.

La présidente a proposé en séance une méthode de travail concernant la réorganisation du réseau, basée sur une réflexion menée cet été par l'administration. Des propositions seraient formulées aux organisations syndicales dès la rentrée. Propositions ouvertes à la discussion et à la négociation. Mais la réalité des débats « véritable dialogue de sourd » a été toute autre.

Alors, comment croire à l'instauration d'un dialogue social alors que dans les faits et depuis des mois dans le réseau, une réorganisation se met en place sans aucune concertation ?

Au prétexte de Chorus, c'est une véritable régionalisation rampante qui se met en place. Elle implique une répartition des missions et des fonctions entre l'échelon régional et départemental. La preuve en est : désormais les fiches de postes sont réservées exclusivement aux agents de catégories B en département, et aux agents de catégories A en région. On assiste à une véritable hiérarchisation des fonctions de l'action sociale.

Et, comment croire à un réseau d'action sociale préservé alors que dans le même temps l'administration supprime des emplois au sein du réseau ?

S'agissant des personnels mis à disposition des trois associations (AGRAF, ALPAF, EPAF), comment faire confiance à l'administration quand elle décide unilatéralement de modifier leur statut sans concertation. L'administration ne parvenant pas à trouver de justification juridique, a décidé que ce n'était plus un sujet d'actualité.

Les fédérations CGT, SOLIDAIRES, FO, CFDT, CFTC-UNSA restent attachées plus que jamais à un réseau d'action sociale de proximité, avec des délégués de tous grades, élus, et disposant de toutes les prérogatives. Elles seront particulièrement vigilantes au maintien du statut actuel des personnels des trois associations. C'est pourquoi les fédérations des finances exigent un engagement écrit de l'administration concernant l'abandon du projet de changement de statut des agents mis à disposition des associations.

Elles exigent le maintien des moyens humains et budgétaires nécessaires au bon fonctionnement de l'Action Sociale ministérielle.

Les fédérations des Finances agiront pendant la période estivale et se réuniront dès la rentrée pour décider ensemble et rapidement des formes d'actions à mettre en œuvre pour obtenir la satisfaction des revendications exprimées par les agents des finances.

Le 5 juillet 2012.